



ROCROY - SAINT-VINCENT DE PAUL

Etablissement privé catholique sous contrat d'association avec l'Etat



Ecole - Collège - Lycée

DOSSIER DE CANDIDATURE EN CLASSE DE 6^{ÈME}

Année scolaire **2022-2023**

Langues enseignées au collège

Les **langues vivantes** enseignées au collège sont **l'anglais, l'allemand et l'espagnol**. Il est possible à partir de la 6^{ème} de suivre une section bilangue soit anglais-allemand, soit anglais-espagnol. Se reporter à la feuille de choix des langues pour plus de précisions.

A partir de la 5^{ème}, le choix d'une 2^{nde} **langue vivante** se fera entre **l'allemand et l'espagnol** pour les élèves ayant choisi anglais LV1. Un élève ne peut donc étudier en 5^{ème} à la fois l'allemand et l'espagnol

Le **latin** commence pour tous les élèves, à partir de la 5^{ème}, à raison d'une heure hebdomadaire. A partir de la 4^{ème}, il devient une option facultative qui se poursuivra jusqu'à la classe de 3^{ème}.

Le **grec ancien** n'est proposé qu'à partir de la classe de 2^{nde}.

Pour des élèves maîtrisant bien la langue française et n'ayant pas de difficultés, nous proposons une section **bilangue**. En plus des 3 heures d'anglais par semaine en 6^{ème}, l'élève étudiera une autre langue (allemand ou espagnol) à raison de 3 heures hebdomadaires. Les autres élèves (classe LV1 anglais) auront 4 heures d'anglais hebdomadaires.

Attention ! Commencer l'allemand ou l'espagnol en 6^{ème} engage l'élève dans l'étude de cette langue jusqu'à la troisième.

Vous ne pouvez choisir que l'une de ces quatre possibilités :

- LV1 Anglais
- Cogni'classe LV1 Anglais : dispositif axé sur la mémorisation, la concentration, la méthode en s'appuyant sur les neurosciences. Lien vidéo : <https://sciences-cognitives.fr/cc-quest-ce/>
- Classe bilangue anglais /allemand (débutant)
- Classe bilangue anglais/espagnol (débutant)

Les places dans les sections bilangues et cogni'classe sont limitées : nous nous réservons la possibilité de refuser l'accès.

En cas de refus de la part de l'établissement, l'élève étudiera obligatoirement l'anglais. Dans ce cas, il choisira en 5^{ème} une LV2, allemand ou espagnol.

E.P.S. (éducation physique et sportive)

Il n'y a aucune installation sportive dans l'enceinte de l'établissement. Nos élèves se rendent soit au parc de la Courneuve, en autocar, ou sur d'autres installations sportives de la ville de Paris toujours accompagnés par un assistant d'éducation ou un professeur d'E.P.S. en fonction de l'heure du cours.

Les élèves de 6^{ème} ont, par semaine, 4 heures d'E.P.S prévues dans les programmes officiels ; en raison de la complexité des déplacements, leur cours hebdomadaire dure 3 heures et l'heure restante est annualisée **sous forme d'une semaine d'activités de pleine nature effectuée au cours de l'année**. Son coût est déterminé par les transports en autocar et les prestations des moniteurs de l'UCPA encadrant ces activités. La participation des familles pour ces activités est de 200 € environ.

Accompagnement humain et spirituel

Rocroy - Saint-Vincent de Paul se veut un lieu de témoignage et de vie chrétienne. La présence de la Pastorale au sein de l'établissement permet de prendre en compte, avec l'ensemble des familles et du corps éducatif, le développement de la personnalité sur le plan humain et spirituel.

Les heures de **catéchèse** (pour les 6^{èmes}) ou d'aumônerie (pour les 2^{nde}) auxquelles participent les élèves volontaires qui souhaitent approfondir ou découvrir la foi chrétienne, sont animées par des parents, l'Adjointe en pastorale scolaire responsable du niveau concerné et l'aumônier.

En revanche, les heures de **Formation humaine et spirituelle (FHS)**, hebdomadaires, sont obligatoires pour tous et sont animées par l'Adjointe en pastorale scolaire.

La vie sacramentelle est ouverte aux élèves qui le désirent (Baptême, Eucharistie, Réconciliation et Confirmation). Des propositions sont faites au sein de l'établissement ou en lien avec le pôle jeunes de la paroisse Saint-Vincent de Paul.

Voyages

- En 4^{ème}, les élèves ayant choisi allemand LV1, participent à un jumelage avec l'Allemagne si les conditions le permettent.
- En 5^{ème}, un séjour au ski est proposé dans certaines classes.

Activités extra scolaires

- Association sportive (encadrée et animée par les professeurs d'E.P.S.) : natation, sports collectifs... les précisions seront données ultérieurement car les activités peuvent changer d'une année sur l'autre.
- Chorale, Atelier d'échecs, Magic Makers (Ateliers de programmation informatique)

Etudes

- Les élèves peuvent aller en étude surveillée le matin à partir de 8h30 et le soir jusqu'à 17 heures.
- Des études dirigées peuvent également être proposées.

RÉPONSE

L'établissement informera les familles, **par mail ou par courrier**, de la suite donnée à votre candidature.

Pour toute réponse favorable, **l'établissement prendra alors l'initiative de vous contacter afin de définir ensemble un rendez-vous.**